Image not found or type unknown

residence principale

Par **GLOBAL**, le **19/01/2021** à **12:37**

Bonjour , mon epouse demande le divorce apres 11 ans de mariage , nous avons trois enfants de 11ans , 9 ans et 5 ans j'ai aussi un fils d'une premiere union qui vit avec nous a plein temps . Mon epouse refuse de travailler et je suis proprietaire de la residence principale en bien propre avec un credit important dessus et je regle toute les charges de la maison difficilement tout les mois . Mon epouse reclame l'appartement ainsi que la garde des endants et demande que je quitte l'appartement avec mon fils de 18 ans alors que je voudrais une garde alternee pour ne pas separe mes enfants et il me sera impossible de me reloger et donc impossible d'avoir la garde alternee . Que diois je faire pour pouvoir avoir une alternee et garde le domicile conjugale le temps de la procedure ?

Par **Marck.ESP**, le **19/01/2021** à **14:12**

Bonjour
La décision appartient au JAF et je vous invite à choisir un bon avocat.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés